

ACTIVITES PISCINE 2024/2025



1h
gratuite
par semaine

Le CCAS propose aux retraités thiaisiers
un accès à la piscine municipale Monique Berlioux
du 16 septembre 2024 au 23 juin 2025



Une ligne d'eau sera installée dans le bassin
pour les nageurs confirmés

Lundi
de 9h à 10h & de 10h à 11h

Attention :
pas d'activités pendant
les vacances scolaires



Formulaire d'inscription à retourner avant vendredi 13 septembre 2024

- Par voie postale : CCAS - 7 rue Chèvre d'Autreville - 94320 Thiais.
- Dans la boîte aux lettres : CCAS - 7 rue Chèvre d'Autreville (Thiais), dans une enveloppe fermée.
- Aux permanences du jeudi de 14h à 16h : 27 juin, 4/11/18 & 25 juillet, 8 & 22 août, 5 & 12 septembre

Le CCAS participe au Forum des activités thiaisiennes,
qui se déroulera samedi 7 septembre 2024
sur l'esplanade du Palais Omnisports De Thiais
(Place Vincent Van Gogh)



Informations générales

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de la piscine municipale.

La surveillance de la piscine est assurée par du personnel qualifié titulaire d'un diplôme délivré par l'État et défini par voie réglementaire (article L.322-7 du Code du sport). Il s'agit du diplôme de maître-nageur sauveteur.

Les adhérents devront systématiquement déposer leur carte au comptoir de l'accueil de la piscine.

L'accès au vestiaire se fait obligatoirement pieds nus. Les chaussures devront être rangées dans un sac en plastique. Le respect des vestiaires « hommes » et « femmes » est obligatoire. Les vêtements et les chaussures doivent être déposés dans des casiers prévus à cet effet. Le port du bonnet de bain est obligatoire. Avant d'accéder au bassin, le savonnage, la douche et le passage au pédiluve sont obligatoires.

Attention : pour des mesures de sécurité le bassin est limité à 40 personnes . En cas de déjauge atteinte, l'accès au bassin vous sera donc refusé.

Dossier d'inscription Piscine 2024/2025

photo

Nouvel adhérent

Renouvellement

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Adresse

Tel. portable

Tel. fixe

Adresse mail



Pièces à fournir si vous êtes un nouvel adhérent

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (photocopie)
- Une photo d'identité récente

Pièces à fournir pour un renouvellement sans aucun changement

- Une photo d'identité récente

Pièces à fournir pour un renouvellement avec changement

- Une photo d'identité récente
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (photocopie)

Autorisation de filmer, de photographier, d'exploitation et de diffusion de l'image

Je soussigné(e)
autorise le CCAS de Thiais à me photographier et/ou me filmer, sans
contrepartie de quelque nature sur les séances piscine en 2024-2025.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de mon image, notamment dans un
but commercial ou publicitaire.

Fait à Thiais, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Votre carte sera remise ultérieurement à la piscine.



Centre Communal d'Action Sociale
7 rue Chèvre d'Autreville - 94320 Thiais
01 48 92 42 81 - ccas@ville-thiais.fr
resaccas@ville-thiais.fr